



PROGRAMME DE RECYCLAGE



DES GOURDES DE COMPOTE

TerraCycle® et Materne soutiennent vos associations préférées et agissent pour la protection de l'environnement.

1. COLLECTEZ

Commencez la collecte de vos déchets en vous assurant de retirer tout excédent de produit lorsque vous les mettez de côté.



2. DÉPOSEZ

Une fois vos déchets collectés, déposez-les dans le point de collecte public le plus proche de chez vous en consultant la carte interactive qui se trouve sur www.terracycle.com/fr.



3. ENVOYEZ ET RECYCLEZ

Une fois vos déchets reçus, les gourdes de compote vides seront envoyées à TerraCycle® qui les recyclera en divers objets. Sachez que lorsque vous déposez vos déchets dans un point de collecte public, les points TerraCycle® sont reversés sur le compte du point de collecte public en question, qui les convertira par la suite pour l'association de son choix.



Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.terracycle.com/fr

*Le nombre de gourdes de compote envoyées est calculé sur la base d'un poids moyen par unité. Ce poids moyen est de 10 grammes pour le programme de recyclage des gourdes de compote. Les points TerraCycle® seront attribués par unité envoyée sur la base de ce poids moyen par unité.
Droits réservés - TerraCycle®, et le logo TerraCycle® sont la propriété de TerraCycle, Inc. utilisée sous licence. © 2019